

LA FACTURATION ELECTRONIQUE POUR LES ENTREPRISES DU BATIMENT



ENJEUX

Accompagner et aider les artisans du bâtiment à comprendre et respecter la réforme de la facturation électronique, en utilisant de outils adaptés pour sécuriser leur gestion.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaitre les enjeux, la réglementation et les impacts de la réforme de la facture électronique sur son activité

PUBLIC

Artisans et dirigeant(e)s du bâtiment, responsables administratifs ou comptables, assistant(e)s de gestion, toute personne en charge de la facturation

PRÉREQUIS

Aucun prérequis particulier

MÉTHODES

- Apports théoriques
- Cas concrets du bâtiment
- Présentation d'une plateforme agréée
- Quiz final et échanges sur les bonnes pratiques

ANIMATION

Formateur spécialisé sur la facturation électronique, partenaire officiel de France Num permettant la transformation numérique des TPE et PME

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 6 / max : 12

STAGE INTRA

Formation réalisable dans votre entreprise (sur demande)

PROGRAMME : 1/2 journée (4 heures)

Comprendre la réglementation de la facturation électronique

- Les incidences et les obligations pour son entreprise
- Le calendrier 2026-2030
- Les différences entre facture PDF et facture X
- Le schéma de circulation de la facture électronique

Données des factures et des transactions, flux, stockage, plateforme agréées, exemple de facture BTP (devis, situation, facture de solde)

Les obligations du E-Invoicing et du E-Reporting :

- Le cycle de vie de la facture électronique et les statuts obligatoires (Dépôt de facture, rejet par la plateforme de facture non acceptée, refus de facture par le destinataire, données de paiement)
- Le cas particulier du E-Reporting
- Schéma de synthèse pour un artisan

Les spécificités du BTP

- Sous-traitance, acomptes, situations de travaux, TVA spécifique

Les cas de refus de la facture par client

- Prix non conforme au devis initial...

Les notes de restaurant, les tickets de péages selon montant des transactions ou la présence d'un abonnement

L'obligation d'avoir une plateforme agréée (PA)

- Différence entre une plateforme agréée et une solution compatible
- Les critères de choix pour les entreprises du BTP
- Démarches à réaliser (choisir une PA et inscription à l'annuaire)
- Comment appréhender les contrôles et éviter les sanctions
- Déploiement de la facture électronique auprès de vos clients et fournisseurs

SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation.

Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

PRIX : 96 € Net de Taxe / stagiaire